

William GASPARINI

Professeur des Universités en Sciences sociales du sport, Université de Strasbourg - Doyen de la Faculté des sciences du sport de Strasbourg, Membre de l'University of Strasbourg Institute for Advanced Study

Les enjeux d'un projet sportif territorial- vendredi 10 juillet 2015- 9:00-10 :00

C'est avec un grand plaisir que je voudrais vous livrer quelques réflexions, non pas sur les enjeux d'un projet sportif territorial, mais sur quelques enjeux. Il faut rester modeste : je ne pourrai pas traiter évidemment tous les enjeux. Je vois que vous êtes courageux et présents, le dernier jour, pour suivre cette dernière conférence. C'est toujours difficile, en plus, de passer après Pierre PARLEBAS et Martine DUCLOS. Mais je vais essayer de répondre à la commande.

Qu'est-ce que je voudrais vous dire dans cette conférence ? J'ai prévu une succession de parties qui s'enchaînent. Évidemment, dans un premier temps, je vais revenir sur certaines définitions. Pierre PARLEBAS l'avait fait aussi. Je vais le faire d'une autre manière. Mais vous le savez, c'est une déformation des sociologues : on discute les catégories et ensuite, on va vers les pratiques. C'est que j'essaie de faire dans cette présentation. Je vais tout d'abord partir d'une définition du sport, ensuite interroger certaines catégories, et notamment savoir ce qu'on entend lorsqu'on parle d'intégration par le sport. Parce que c'est au cœur des ateliers qui vont suivre. Je vais parler de la question des discriminations et aller progressivement vers des idées de projet sportif territorial, notamment à travers une pratique sportive dans la ville, et passer du territoire sportif compétitif au territoire sportif participatif.

Je pars d'un postulat qui est souvent utilisé dans la société en général. Mais Pierre PARLEBAS l'avait déjà dit, avec d'autres mots, hier. Le sport de compétition serait au départ un espace de justice, par essence, et un lieu par excellence de l'intégration de tous les sportifs, quelles que soient leur culture et leur origine nationale. Le sport de compétition aussi est un espace de rencontres d'athlètes, qui viennent de différents horizons. Malgré leurs différences, ils se retrouvent sur le terrain, sous les traits de sportifs « neutres ». C'est-à-dire qu'on ne reconnaît pas leurs différences. Ce qui compte est le fait d'être sportif et de partager un certain nombre de valeurs. Le problème est que, lorsque nous faisons des enquêtes sociologiques, l'épreuve de la réalité met à mal quelquefois ces principes éthiques. Cela a été dit hier et avant-hier, notamment dans les discours d'introduction. C'est vrai qu'il reste des obstacles socioéconomiques dans l'accès de tous à l'activité physique. Ce qui fait que le sport présente un paradoxe : c'est une pratique populaire, volontaire, qui s'adresse à tous, mais ce qu'on constate, c'est qu'il existe tout de même des formes de discrimination, du fait de l'appartenance réelle ou supposée à un groupe particulier, de femmes, de minorités, homosexuels, personnes en situation de handicap, personnes ou enfants obèses. Il y a donc un certain nombre de discriminations dans l'accès à l'activité physique, lié à des caractéristiques. Des personnes sont donc victimes d'injustices. Ce qui fait que, et Pierre PARLEBAS l'avait précisé hier matin, le sport ne porte pas en soi des vertus, et donc qu'il n'est pas intégrateur en soi. Il est donc nécessaire de créer les conditions pour créer du lien social. Il faut également questionner les pratiques et les catégories. Nous verrons par la suite ce que nous utilisons pour définir les objectifs. Nous verrons que les définitions d'objectifs d'éducation par le sport sont différentes en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie. C'est pour cela que les ateliers qui vont suivre vont traiter un certain nombre de questions, qui ont trait à l'accès de toutes et tous à l'activité physique, la réduction des inégalités territoriales, la mixité, l'égalité des genres, la diversité, la laïcité, l'intégration par le sport.

Je vais aborder la question du projet à travers ces questions précises. Je ne verrai pas tout dans un projet. En tout cas, je ne donnerai pas de recette d'un projet. Je vais questionner un certain nombre de pratiques et de catégories, savantes et citoyennes. Pour aller vers un projet sportif territorial et citoyen, ce projet doit viser à réduire les inégalités, promouvoir l'égalité des genres et la mixité, la diversité et enfin à intégrer les pratiquants sportifs dans une communauté qui dépasse la communauté d'origine. Parce que si nous voulons qu'il y ait du vivre ensemble, il faut sortir de sa propre communauté, communauté de sang, nationale, ethnique, professionnelle pour s'ouvrir à l'ensemble, à d'autres. C'est là la question du vivre ensemble, que nous verrons par la suite. Un projet doit donc tendre vers ces grands objectifs, qui pourraient être déclinés ensuite. Ce que je ferai par la suite, dans l'exposé.

La première chose est de revenir rapidement sur les catégories que nous utilisons lorsque nous parlons des activités physiques et sportives, et notamment quels effets sociaux nous attribuons aux APS. Une fois que nous posons cette question, les sociologues sont partagés entre une approche que j'appelle fonctionnaliste, et une approche plutôt interactionniste et constructiviste. L'approche fonctionnaliste est de dire que le sport porte en soi des fonctions, le sport intègre, contient une fonction d'intégration, le sport est bon pour la santé donc aurait une fonction sanitaire. La deuxième approche est constructiviste et interactionniste. C'est-à-dire que le sport n'a pas de fonction en soi, mais c'est dans la manière de pratiquer que nous allons atteindre certains objectifs. Le sport est finalement un rapport pratique au monde. On peut marcher en pensant faire du sport, par exemple. Après, nous allons revenir sur les questions des définitions institutionnelles. Mais en tout cas, cette approche plaide le fait que l'activité sportive est une construction de l'individu en général.

Ce qui fait que lorsqu'on est dans une approche fonctionnaliste, et un certain nombre de sociologues l'a montré, il y a toujours un double fonctionnalisme. Il y a d'un côté des fonctions positives et d'un autre côté des fonctions négatives. Il y a toujours les doubles faces dans le sport. C'est là la richesse sociologique, lorsque nous étudions, et en même temps, les fonctions négatives sont ce qu'on appelle, dans le langage courant, les dérives du sport. Nous voyons que chaque fois, lorsqu'il y a une fonction positive, il y a toujours en face une fonction négative à l'activité physique. Par exemple, le sport a une fonction, cela a été dit hier, de préservation du capital santé, dans le cadre d'une prévention, primaire, pour tout le monde, secondaire, pour des patients atteints de certaines maladies chroniques. Ici, par exemple, à Strasbourg, le dispositif sport santé sur ordonnance se fait dans le cadre d'une prévention secondaire, pour des personnes atteintes de certaines maladies chroniques, d'obésité, de diabète de type 2, etc. Cela a été dit.

De l'autre côté, nous pouvons aussi penser que le sport a une fonction négative, à savoir une fonction disciplinaire du corps. Je parle du sport de compétition, qui enferme les corps dans des normes institutionnelles. Le sport a une fonction d'intégration. Mais en même temps, il a aussi une fonction d'exclusion ou d'entretien des discriminations et du racisme. Le sport a une fonction éducative, mais en même temps, il a sa face sombre, à savoir que le sport de compétition peut aussi inculquer des valeurs guerrières. On dit souvent « vas-y, tue-le », symboliquement, pour gagner à tout prix. Là, on inculque bien des fonctions, des valeurs guerrières sur le terrain de la compétition sportive. Nous voyons donc que chaque fois, les fonctions politiques sont pareilles. Il peut y avoir des fonctions positives, à savoir que lorsque l'équipe de France gagne au football par exemple, cela crée de la cohésion nationale et de l'identification à des sportifs. Nous nous reconnaissons. Lorsque l'équipe de France, en 1998, en 2000, a gagné, la France s'est reconnue dans cette équipe multiculturelle, française, métissée, parce qu'avec des origines différentes. En tout cas, il y a eu une identification à ces sportifs, qui est un effet positif. En même temps, il y a aussi un effet négatif parce qu'évidemment, dans les compétitions internationales on crée aussi du chauvinisme, entretenu par les médias, par

l'Équipe par exemple, ou par des journalistes. Cela crée l'envers de ces fonctions positives. Enfin, le sport a des fonctions de production de biens et de services. C'est bien pour l'économie. Nous développons l'économie, mais en même temps, l'activité physique a aussi une fonction d'adhésion, à travers l'achat de biens sportifs de plus en plus aveugles à la société de consommation, une société matérielle. C'est-à-dire que nous achetons du matériel, des vêtements pour nous identifier à certains sportifs et pour dépenser toujours plus, dans la logique d'un culte du corps au service de la consommation marchande. Nous voyons donc qu'il y a ce double fonctionnalisme. Je ne vais pas le développer davantage.

Se pose donc la question de savoir s'il existe un sport en soi, ou un sport pour soi. Est-ce qu'il existe des sports labellisés sports ? Est-ce que c'est nous-mêmes qui définissons l'activité sportive ? En général, on est de plus en plus d'accord que le sport est une activité physique à dépense énergétique. C'est ce que disent les médecins. Le sport, c'est le mouvement. Les médecins pensent davantage l'activité physique comme santé physique essentiellement. Mais le sport est aussi un ensemble d'activités institutionnelles labellisées sportives. C'est ce qu'a dit Pierre PARLEBAS hier. C'est la définition du sport. En même temps, le sport est également ce que font les gens, les personnes en mouvement lorsqu'elles pensent faire du sport. Là, nous sommes dans une logique constructiviste : les personnes qui font de la bicyclette et qui pensent faire du sport. Progressivement, l'ensemble de ces données fait que nous allons vers une définition de plus en plus extensive du sport à l'échelle européenne. Même si nous verrons que nationalement, nous avons des définitions différentes. Mais à l'échelle européenne, nous verrons que, de plus en plus, le sport est plus qu'une activité labellisée sportive, plus qu'une définition sportive des fédérations sportives. Il y a un consensus au sein de l'Union européenne pour dire que le sport est finalement une activité physique et sportive plus ou moins régulière, encadrée ou non encadrée.

Si je prends le Conseil de l'Europe, depuis très longtemps, il a une définition très extensive du sport. Puisque pour le Conseil de l'Europe, qui est une plus grande Europe que l'Union européenne, qui ne contient que 28 pays, qui s'est attaché à travailler sur le sport depuis les années 1960, bien avant l'Union européenne, le sport, c'est toutes les formes d'activité physique qui, à travers une participation organisée ou non, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement de relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous les niveaux. Finalement, le sport, c'est tout. Ce n'est pas qu'une activité encadrée dans un club. Cette définition est tirée de la Charte européenne du sport. Nous avons une définition extrêmement générale. Du côté de l'Union européenne, très longtemps nous avons une définition un peu restreinte. Puisque jusque dans les années 1990, l'Union européenne ne s'intéressait pas au sport, sauf si le sport était une activité économique. Dans ce sens, si le sport était une activité économique, elle rentrerait sous le coup du droit communautaire. L'Union européenne ne s'intéressait pas vraiment au sport. Il faut attendre les années 2000, et plus récemment depuis le libre blanc sur le sport, en 2007, pour voir apparaître une définition à nouveau extensive du sport.

Je ne vais pas tout passer en revue, mais pour l'Union européenne, le sport est plus qu'une activité sportive. C'est une activité humaine qui améliore la santé, a une dimension éducative, joue un rôle social, véhicule des valeurs. En cela, l'Union européenne reprend la définition du mouvement sportif. Le sport est plus qu'une activité physique. C'est une activité qui en elle-même porte des valeurs. Ce sont des valeurs en acte. Pour l'éthique sportive, vous le savez, nous ne faisons pas un cours sur l'éthique. C'est dans la pratique que le jeune, le gamin, en faisant du football, intègre, intériorise certaines valeurs comme le respect de l'adversaire, des décisions de l'arbitre. Ce n'est pas une éthique contemplative ou théorique, mais une éthique en acte. C'est le principe de l'éthique sportive, qui est repris par l'Union européenne. Le sport aussi promeut la participation active, c'est-à-dire ce que

l'Union européenne appelle la citoyenneté européenne. C'est une citoyenneté en acte. L'Union européenne rappelle que le sport est du ressort des organisations sportives et des états membres. Mais s'il est une activité économique, il est évidemment un domaine géré par le droit communautaire, notamment depuis l'arrêt Bosman en 1995. Mais pour les mouvements sportifs européens, le sport reste toujours une activité encadrée dans les clubs, pratiquée régulièrement. Nous voyons aussi maintenant, si je descends de l'échelle européenne, que les définitions varient selon les pays. Par exemple, dans certains pays, on considère que les fléchettes, le billard sont des sports à part entière. Dans la pensée des Français, même s'il y a une fédération, on ne considère pas les fléchettes ou le billard comme une activité sportive. Parce qu'il n'y a pas de dépense énergétique, ou très peu. De la même manière, ce n'est que récemment qu'en France, on considère les activités du « sport santé » comme des activités sportives. Alors même que dans les pays du nord de l'Europe, depuis très longtemps, lorsqu'on pratique une activité comme la bicyclette ou des activités de santé, de mise en forme, dans des salles de fitness, on considère que c'est une activité sportive. C'est important de le dire parce que nous allons voir par la suite que dans les grandes enquêtes européennes, lorsqu'on demande à des citoyens européens de se déclarer sportifs ou non, le fait que dans certains pays, on a imposé l'idée que le sport est un sport encadré, ou dans d'autres, que c'est une activité physique très large, va influencer les déclarations des enquêtés. Nous allons donc voir des différences selon les pays. Par exemple, quand je prends une enquête récente d'Eurostat, qui est une enquête de la Commission européenne datant de 2013, j'ai pris quelques pays. Mais nous voyons que par exemple, et là, ce sont des sportifs au-delà de 15 ans uniquement, il y a de grandes différences selon les pays, notamment entre les pays du nord et ceux du sud. Nous voyons par exemple qu'en Suède, 72 % des pratiquants se déclarent sportifs. Au Danemark, c'est 64 %, en Finlande, 72 %. Nous voyons que les pays du nord ont un taux de pratiquants relativement élevé. Est-ce que c'est réellement parce qu'ils font plus de sport ? Nous savons qu'il y a des traditions différentes selon les pays. Mais en même temps, il faut se poser la question de savoir comment les personnes qui ont répondu à l'enquête définissent elles-mêmes la pratique sportive. Est-ce qu'ils sont dans une définition extensive ? Et dans ce cas, cela gonfle. En Italie par exemple, lorsqu'on enquête, souvent les personnes qui répondent pensent le sport en tant que sport encadré. Parce qu'on est dans une tradition du sport de compétition en Italie. Je ne veux pas dire qu'à côté, il n'y a pas de l'activité physique, une autre forme d'activité physique, comme ce que fait l'UISPT. Mais la tradition reste quand même le sport de compétition. On pense le sport à travers le sport de compétition dans un certain nombre des pays du sud. Les enquêtes montrent donc des tendances, mais en même temps, il faut toujours se poser la question de la définition au préalable. Parce que produire des chiffres comme ceux-là est un peu créer des stéréotypes. C'est un peu dire qu'il y a des mauvais élèves, comme on le dit actuellement de la Grèce par exemple. Pour moi, ce n'est pas le cas. On crée donc des stéréotypes et des différences et il faut quand même remonter à la source des résultats de ces enquêtes.

Ce qui fait que nous pouvons nous poser la question de ce que j'appelle les catégories. Les experts européens, mais aussi les scientifiques, créent des catégories savantes qui sont reprises par la suite par des acteurs du sport, sans se poser la question de savoir comment ont été produites ces catégories. Il y a un exemple assez intéressant, lorsqu'on parle de l'intégration par le sport. Parce que l'intégration par le sport, il y a toujours ce que j'appelle l'endroit et l'envers. L'endroit, c'est que dans les pays européens en général, le sport intègre. Mais en même temps, nous voyons aussi qu'il y a des discriminations et des exclusions que les enquêtes montrent. Pourquoi pense-t-on que le sport intègre ? C'est parce que c'est souvent les médias, la télévision qui montrent à voir du sport de haut niveau. Dans le sport de haut niveau, dans le football notamment, qui est le plus diffusé, nous voyons des équipes « diverses », une diversité. Cette diversité s'offre donc au regard du téléspectateur. La question est de savoir si c'est une réalité, si, au-delà du sport de haut niveau, nous rencontrons le

même phénomène dans le sport amateur, ou si ce n'est pas un effet de réel, comme le disait Roland Barthes, à savoir que la télévision peut créer un effet que nous pensons réel. De la même manière, les sondages accréditent cette idée, vont dans le même sens. Cela crée une sorte de prophétie autoréalisatrice, au sens d'un sociologue américain, Robert Merton. Par exemple, quand je regarde les grandes enquêtes européennes, dans les années 2000, une majorité de citoyens européens pense effectivement que le sport intègre, ou qu'il crée du dialogue interculturel, ou qu'il permet de lutter contre les discriminations. Or, la notion d'intégration, quand vous la posez comme cela, quand vous posez la question à quelqu'un, n'a aucune réalité en soi. C'est une construction théorique. Cela n'existe pas. Il faut décliner, expliquer, mais cela n'a pas de réalité pratique. En soi, cette notion n'est pas opératoire. C'est une catégorie savante qui est produite par les experts. Cette catégorie a été utilisée, en tout cas depuis les années 1990. Dans de nombreux pays, nous voyons qu'il y a de la fragmentation dans les sociétés. Nous avons recours au sport, comme à d'autres pratiques, mais surtout au sport pour dire que pour éviter la fragmentation, il faut créer du lien social, notamment dans les banlieues, pour intégrer des personnes issues des immigrations.

Je l'ai montré à travers un certain nombre de travaux : c'est une croyance collective. Mais en même temps, la force d'une croyance est qu'elle s'ancre aussi dans des réalités. C'est-à-dire qu'il y a effectivement des cas d'intégration, et notamment dans le football, à haut niveau. Nous voyons que beaucoup de jeunes sont sortis de leur condition populaire, surtout, pour atteindre un plus haut niveau dans l'échelle sociale. Il y a donc un grand nombre d'exemples qui montrent cela.

Le problème, lorsqu'on parle d'intégration, n'est pas tant le fait qu'il y ait ou pas de l'intégration. C'est que dans le discours politique, longtemps il y a eu une confusion entre l'intégration comme injonction politique, comme norme à atteindre, et puis la réalité de l'intégration. Parce que l'intégration est un concept sociologique clé. C'est le sociologue Émile Durkheim qui a beaucoup travaillé sur l'intégration. Il ne faut donc pas jeter le concept d'intégration. Au contraire, il faut l'utiliser, mais il faut le déconstruire pour montrer que ce concept peut toujours être utilisé, d'un point de vue sociologique, alors même que dans certains pays européens, on ne veut plus l'utiliser parce qu'on le considère comme trop ancré dans une tradition française, par exemple. C'est pour cela que dans de nombreux pays, on utilise plutôt des concepts « neutres ». Par exemple, la notion d'inclusion est utilisée de plus en plus en Europe et en France, ou la notion de cohésion. Cette notion de cohésion sociale a été largement aussi définie par des sociologues, notamment Marcel Mauss, au début du XXe siècle. Mais de plus en plus, on essaie d'écarter la notion d'intégration parce qu'on pense qu'elle répond davantage au modèle politique française d'intégration. Alors que c'est un concept qui est sociologique. Je propose de sortir de cette injonction et de travailler sur le concept d'intégration comme un processus qu'il convient d'étudier. Il faut enquêter pour savoir si des jeunes, des pratiquants se sentent eux-mêmes intégrés dans le cadre de clubs, d'équipes. Ce sont des enquêtes de terrain qui permettent de dire s'il y a réellement lien social ou non. Il faut sortir de l'intégration dans sa dimension programme normative, pour aller vers la notion d'intégration plutôt comme processus social, sociologique.

On voit que la réalité du monde sportif est complexe. Il y a de l'intégration, de la diversité, mais en même temps il y a de la discrimination. C'est vrai que les enquêtes sociologiques montrent que des jeunes Français, depuis le début du XXe siècle, ont réussi à s'intégrer, alors même qu'ils sont issus de l'immigration, grâce au sport, au football par exemple. Ils ont accumulé ce que j'appelle un capital social autochtone. C'est-à-dire que dans des villages, des communautés immigrées s'intègrent dans ces équipes, alors même qu'il existe des équipes communautaires. Mais progressivement, elles disparaissent, au profit d'une mixité et d'une intégration dans la communauté nationale. En même temps, nous remarquons aussi qu'il y a toujours des pratiques discriminatoires, de la discrimination quotidienne, une banalisation du racisme ordinaire, encore maintenant. Parce que nous voyons très

bien qu'il y a toujours des insultes à caractère racial sur les terrains sportifs. Cela existe, les enquêtes le montrent, tout comme il y a de la survalorisation des dispositions physiques naturelles des athlètes « de couleur », qui sont les deux phases du racisme et qui provoquent des stigmatisations positives ou négatives. C'est-à-dire qu'encore maintenant, et vous avez peut-être suivi l'actualité, des entraîneurs disent « les blacks sont plus forts, plus grands, plus doués pour l'activité physique ». C'est la discrimination positive, qui crée du stéréotype raciste. En même temps, ces mêmes entraîneurs disent qu'il faut aussi des joueurs blancs parce qu'ils amènent plus de technique. Nous voyons donc que c'est une sorte de racialisation ordinaire, un impensé racial. Il y a eu des cas. Souvenez-vous l'affaire de Willy Sagnol, par exemple, mais aussi l'affaire des quotas ethniques, en 2010 ou 2012, avec Laurent Blanc et la Fédération française de football. Ce que je dis souvent, c'est que le sport a été quelquefois un laboratoire pour repenser l'ethnicité dans la société. C'est-à-dire que dans le sport, on a souvent mis en avant les caractères ethniques de certains joueurs. Le sport était un laboratoire pour ethniciser la société, pour créer des stéréotypes ethniques, repris d'ailleurs dans la société en général. Parce qu'en insistant sur les origines culturelles des sportifs, on a créé des catégories mentales et des stéréotypes, en enfermant les individus dans leur groupe social et leurs différences. C'est une sorte d'assignation à résidence identitaire, qui peut conduire à la séparation des communautés dans la pratique sportive. Il faut donc toujours se méfier lorsqu'on parle de ces catégories ethniques, notamment dans le sport, parce qu'on met en avant les qualités supérieures, souvent, de personnes issues de nationalités différentes, issues de catégories ethniques différentes. C'est ce que j'avais écrit et dit dans un ouvrage qui a été publié aux éditions du Conseil de l'Europe, Sport et Discrimination en Europe. C'est un ouvrage que vous avez en ligne, qui est d'accès libre. Certaines personnes y ont participé. Je vois Elke Grimminger, qui est professeure à Hambourg, qui a participé. Elle va intervenir après. Il y en a d'autres aussi, des Européens, qui ont participé, sur la question des discriminations. D'ailleurs, cet ouvrage s'ouvre avec une interview de Lilian Thuram, où je lui pose un certain nombre de questions. Il travaille avec sa Fondation d'éducation contre le racisme. Il remet en question cet impensé racial dans la société, qui se diffuse aussi à travers le sport.

Dans le sport, comme dans le monde social en général, la diversité est évidemment une chance. C'est un atout pour le sport à partir du moment où il n'engendre pas d'exclusion. En même temps, il faut sortir aussi du fait de penser que les discriminations sont uniquement ethniques. Parce que les premières discriminations, dans le sport, sont avant tout celles liées à l'apparence corporelle, aux capacités physiques, et ce sont aussi les discriminations sexuelles. Ce sont les premières, bien avant les discriminations ethniques. Mais celles-ci sont mises en avant. C'est un effet de réel de penser que ce sont les premières formes de discrimination dans le sport.

S'agissant des femmes, ce que nous remarquons dans les grandes enquêtes, c'est que les femmes sont surreprésentées, non pas dans le sport, mais parmi les personnes qui ont un mode de vie sédentaire. Dans toutes les enquêtes, nous voyons que les femmes constituent une majorité d'une population inactive, et notamment dans un certain nombre de pays. Pourtant, en France, les femmes sont de plus en plus nombreuses à pratiquer une activité physique et sportive. En 1968, 9 % des femmes pratiquaient un sport. Actuellement, c'est plus de 48 %. Cependant, même si cette activité féminine augmente, nous remarquons tout de même que, lorsque nous regardons la pratique sportive en club, les femmes restent largement minoritaires. Puisque les deux tiers des licenciés sont des hommes. Plus on va vers l'activité institutionnelle, moins il y a une présence féminine, en tout cas de femmes. Parce que pour les filles, c'est différent. C'est surtout dans les milieux sociaux les moins favorisés que les jeunes font le moins de sport, notamment les filles, et nous le verrons aussi par la suite, les femmes.

Ce que nous remarquons maintenant, pour aller plus loin, c'est que les espaces sportifs sont largement masculins, ou masculinisés, ou appropriés par des hommes. Tout comme les espaces de la ville, les

espaces sportifs ont longtemps été pensés par des hommes, pour les hommes. Les territoires sont inégalitaires non seulement d'un point de vue social, mais également sexuel. Nous voyons par exemple que selon le sexe, la fréquentation de la rue ou des structures de loisir n'est pas la même. Et même les politiques d'aménagement sportif ont également renforcé cet aspect sexué de la ville, avec une géographie des lieux de loisir essentiellement masculine. Si vous regardez les terrains de pétanque, les skates-parcs, les city stades, les terrains de football, etc., nous remarquons que ce sont des territoires essentiellement masculins, très peu féminisés. Des enquêtes récentes de sociogéographie nous montrent que les femmes elles-mêmes ont un usage aussi réduit de l'espace public. La ville est un lieu sexué, où l'on se croise, mais où l'on ne partage pas forcément la même liberté de mouvement, selon qu'on soit un homme ou une femme. Il existe donc des murs invisibles. Il n'y a pas que le plafond de verre dans les entreprises. Il y a aussi, dans la ville, des murs invisibles qui font qu'il y a des séparations des sexes. Pour les femmes elles-mêmes, les enquêtes ont montré qu'elles ont une carte mentale de leur quartier avec des rues, des espaces, des parcs fréquentés, et d'autres à éviter, pour la marche, les promenades, voire même le jogging.

Face à ces constats, évidemment, un projet sportif doit penser une féminisation des projets et des espaces sportifs. Nous pouvons tout d'abord tenir compte des recommandations du rapport Femmes et sport de la délégation droit des femmes du Sénat, qui a été publié en 2010. Par exemple, pour les nouveaux équipements sportifs, il faut prendre systématiquement en compte l'égal accès des sexes dans l'équipement sportif. Parce que les équipements sportifs, inconsciemment, par les architectes, qui sont souvent des hommes d'ailleurs, les urbanistes, ont été pensés pour des hommes. Il faut donc que dans le cahier des charges, on pense cet égal accès des sexes. Pour les anciens équipements sportifs, la délégation du Sénat recommande d'être attentif aux exigences particulières de la pratique féminine, en veillant par exemple à encourager une offre ouverte vers le bien-être et la santé, pas seulement des sports de compétition forcément, mais aussi des activités physiques et sportives plus ouvertes, et puis à intégrer la mixité dans les critères d'attribution des subventions. Ce qui se fait dans certaines villes, mais pas dans toutes. Le sexe des encadrants est aussi important. Nous l'avons vu. Notamment dans les quartiers prioritaires de la ville, on sait qu'il y a une influence du sexe des encadrants dans l'attrait de certaines activités sportives. Il faudrait donc féminiser aussi les encadrants des activités physiques et sportives. On pourrait aussi développer des activités croisées mère-enfant. Cela se fait, mais il faudrait que cela se généralise, pour proposer des activités sportives aux femmes qui viennent déposer leurs enfants au football, à la gymnastique, qu'il y ait une activité croisée pour les jeunes enfants, ou proposer aussi la création de crèches ou de structures d'accueil. Cela se fait par exemple par la Fédération de course d'orientation, au départ des courses.

Tout ceci nous amène au fait de repenser la ville sportive, considérer la ville à trois niveaux. La ville est un espace physique, politique, construit par l'action publique, qui peut créer de l'ouverture, de l'accès, mais également des formes d'exclusion. Je prends souvent cet exemple : vous savez que jusque dans les années 2000, souvent les politiques de la ville étaient surtout en faveur des quartiers sensibles. Les ZUS étaient souvent à destination de garçons, et pas tellement à destination de filles. Ce qui fait qu'on a créé souvent des politiques très masculines. Cela a exclu une partie de la population de pratiquantes. Enfin, le territoire est un espace construit par les représentations des pratiquants. Il faudrait donc créer des espaces où on s'approprie de manière différente l'activité physique et sportive.

La ville redevient progressivement le premier territoire du sport, puisque vous savez que jusqu'au milieu du XXe siècle, 80 % de la population du globe vivaient aux champs, 20 % dans les villes. Actuellement, à l'inverse, 80 % de la population vivent dans les villes. Ces citoyens veulent évidemment travailler, résider, mais aussi bouger, pratiquer dans la ville. Il faut donc repenser la ville et aussi s'ouvrir à une conception de l'activité sportive plus participative. Il faut tenir compte de plus en plus

de l'avis des citoyens, qui aspirent à prendre part à des décisions et qui, pour certains, rejettent des structures traditionnelles comme des partis politiques, mais en même temps s'intègrent dans d'autres mouvements. Et dans des activités sportives, certains veulent allier activité sportive et défense d'une cause. Il y a un effet d'un nouveau mode de vie urbain sur la pratique sportive, parce que le fonctionnement en ville est complètement différent du fonctionnement ancien. En même temps, il y a un déficit d'espaces dédiés pour la pratique sportive. Il faut donc aller de plus en plus vers le projet de ce que j'appelle une ville pour tous. Une ville pour tous, c'est aussi une ville sportive pour tous, où chacun trouve sa place, pratique une activité physique, selon ses capacités, et où les habitants participent aussi à la définition du projet sportif territorial. Des élus politiques, de plus en plus, tiennent compte, consultent les pratiquants, mais aussi les citoyens, et pas uniquement les dirigeants sportifs de club, les pratiquants de club. Mais on s'ouvre à des consultations plus élargies. Cela a été le cas à Strasbourg en 2008, où effectivement ont eu lieu les États généraux du sport. Il y a eu des débats publics, pas uniquement à destination des sportifs, mais plutôt à destination de tous les citoyens. Parce qu'un grand nombre de citoyens ne pratique pas d'activité physique. Il faut tenir compte aussi de cet avis à travers des enquêtes et des débats publics dans la ville. Nous allons donc progressivement passer d'un paradigme, d'un modèle du territoire sportif compétitif vers un territoire sportif davantage participatif. Il faudrait s'engager aussi vers un processus de désportivisation, parce que tout au long du XXe siècle, on était sur un processus de sportivisation. Il faut donc s'ouvrir davantage vers une pratique ouverte sur la ville. L'exemple de Strasbourg, je l'ai mis. C'est l'exemple des Vitaboucle, qui sont des parcours, des circuits urbains avec une signalétique et un niveau de parcours adaptés aux caractéristiques. C'est-à-dire que ce sont des parcours où on signale que le parcours vert est plutôt facile, le rouge plus difficile. On peut y courir, marcher, faire de marche nordique, de la marche tranquille. On peut adapter les parcours selon les caractéristiques et la propre définition des pratiquants de l'activité sportive. En même temps, il y a des agrès. On peut s'arrêter et faire un peu de musculation, repartir, le faire en famille, seul, en couple, etc.

Allons-nous donc vers un nouvel urbanisme sportif ? Vous savez qu'au XIXe siècle, au début du XXe siècle, la ville était sportive. Parce que les citoyens pratiquaient dans la ville, nageaient dans les cours d'eau, dans la ville. Dans la Charte d'Athènes d'ailleurs, en 1933, Le Corbusier, célèbre architecte, pensait déjà la ville sportive. Il pensait qu'il fallait réserver certains espaces, non pas des équipements, mais certains espaces à la pratique sportive, pour des piétons, des piétons lents, des rapides. Mais à mesure que le sport s'est pratiqué dans les espaces dédiés au sport, on est allé plutôt vers les équipements sportifs. C'est vrai que courir dans la ville dans les années 1960 était impensable. On se moquait des gens qui couraient dans la ville. Dans les années 1980, il y a très peu de personnes adultes et sénières qui pratiquaient du sport dans la ville. C'était des jeunes. Mais progressivement, depuis les années 2000, on pratique de plus en plus dans la ville.

Globalement, et pour terminer, nous voyons, à travers cet exposé, qui est passé des définitions aux catégories et à la ville, que pour penser un projet sportif accessible à tous, il faut finalement désportiviser la ville. Je reviens à l'introduction de Pierre PARLEBAS, qui a cité Norbert Elias, qui disait que nous allons vers une société qui se sportivise, vers une sportivisation, avec un temps, un lieu, des espaces dédiés au sport. C'est un processus de sportivisation. Maintenant, peut-être qu'il faudrait aller vers un processus de désportivisation progressive. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas garder certains aspects du sport de compétition, qui créent des valeurs, du lien social dans les clubs, etc. En même temps, il faut aussi aller vers une désportivisation, sortir le sport de ses cadres contraints, l'ouvrir à la diversité de ses pratiquants, et notamment aux filles et aux femmes, et aménager la ville pour que l'activité sportive soit davantage accessible à tous. Un projet sportif doit peut-être passer d'un territoire sportif uniquement compétitif à un territoire sportif plutôt participatif, en impliquant

aussi davantage les citoyens, et pas uniquement les sportifs, à la définition du projet, tout en féminisant les territoires de la pratique sportive. Je vous remercie pour votre attention.

(Applaudissements)

Animateur

Merci, William, pour l'ensemble de ces avis et réflexions. D'ailleurs, qui viennent, je pense, compléter un certain nombre d'éléments que nous avons entendu ici depuis le début. Notamment hier, dans un des ateliers, notre ami Simone DI GENNARO parlait de la cité active comme une possibilité, dans certaines villes italiennes, et peut-être dans d'autres villes européennes.

Nous avons quelques minutes pour poser des questions ou réagir à l'intervention de William GASPARINI.

William GASPARINI

Peut-être un mot pour reprendre ce que tu as dit. Effectivement, Simone DI GENNARO, que je connais bien, parce que c'était mon doctorant, je l'ai formé puisqu'il a fait une cotutelle internationale France-Italie, travaille actuellement lui-même sur des projets européens, sur les villes actives, que nous appelons aussi les villes ludiques. Ce sont aussi les villes santé. D'ailleurs, le Docteur FELTZ va en parler aussi, mais ce sont des villes où on aménage des espaces pour que les personnes, sans le savoir, pratiquent une activité physique. Il s'agit de conduire, par l'aménagement, des personnes à bouger, à se déplacer, prévoir des stations d'arrêt, de la marche urbaine, une signalétique pour savoir que lorsqu'on va d'un point A à un point B, on met 20, 30 min ou 1 h. Tout cela contribue à créer ce qu'on appelle une ville active. C'est vrai qu'en Europe, de plus en plus, les villes essaient d'avoir ce label de ville active et développent de l'aménagement pour créer les conditions de la pratique et sortir des espaces uniquement dédiés à la pratique.

Laurence NADEAU, UFOLEP

J'ai une question par rapport à la modification de la migration des populations, qui s'orientent de plus en plus vers les milieux urbains. Est-ce que le fait de repenser la pratique sportive en milieu urbain, de modifier les politiques sportives n'accentue pas la discrimination et ne fragilise pas un peu plus les territoires ruraux ? Puisqu'on parlait de discrimination, est-ce que cela n'accentue pas justement ce décalage ?

Marc BASACCO, USEP 83

J'ai un certain nombre de choses qui me passe par la tête, à savoir que d'après ce qui a été dit, et qui est répété un certain nombre de fois, le sport porte en soi des potentialités, qui sont connues, en termes de motricité, de santé, de sociabilité, de lien social, de citoyenneté. En gros, ce sont les trois composantes qui sont potentielles. Mais cela ne veut pas dire qu'elles sont acquises. Cela a été bien expliqué, je n'y reviens pas.

Cela dit, le fait de développer la pratique motrice, en l'occurrence à travers un certain nombre de dispositifs, que ce soit en termes de fonctionnement — nous avons vu l'exemple de Birmingham hier —, ou en termes d'investissement, comme cela a été cité en Italie, pour équiper la ville, j'observe personnellement que cela crée de l'individualisme. Parce que les pratiques deviennent souvent des pratiques à la carte, autonomes. Ce n'est pas évident que pour autant cela crée du lien. C'était le cas à Birmingham, mais cela cible une population. Cela ne fait pas forcément du brassage. Nous savons très bien que le contexte français est un peu identique, à savoir qu'il y a des cités, des zones particulières et que le fait de créer des pratiques dans les quartiers, ou de créer des pratiques mêmes

dans certaines zones, ne va pas du tout favoriser le brassage. C'est bien complexe. L'Éducation nationale se penche là-dessus, l'État en général. Mais c'est complexe.

Ce caractère individualiste fait que cela n'élude pas du tout la consommation, parce que pour faire du jogging, on peut très bien aussi avoir les équipements les plus adaptés, non pas à la pratique, mais à la mode en vigueur. Je ne suis pas sûr que le simple fait de mettre en place des choses aille forcément résoudre la problématique. Par contre, évidemment, avec des associations d'éducation populaire porteuses de projets, nous pouvons essayer d'améliorer un certain nombre de choses. Mais rien ne va de soi. Il y a des opportunités et aussi des menaces.

Pierre MBAS, association Dlambar

Vous avez parlé des discriminations dans le sport, notamment de l'importance des stéréotypes. Je voulais savoir si le premier postulat que nous devrions nous poser justement, dans cette approche de l'utilisation du sport pour lutter contre les discriminations, ne serait pas déjà d'admettre que nous avons tous des préjugés, des stéréotypes, et à partir de là, réfléchir à la manière dont nous pourrions les combattre, chacun à son niveau ?

William GASPARI

Merci pour ces questions, de fond. Cela va être difficile d'y répondre rapidement. Je vais donner quelques pistes. La première question, sur le fait de ne pas oublier les espaces ruraux, c'est-à-dire qu'à force de se focaliser sur la ville, on oublie peut-être les espaces ruraux : je suis totalement d'accord avec vous. Je l'avais déjà dit il y a quelques années. Par exemple, nous avons vu que dans les années 1990/2000, pour faire face « au problème » des banlieues, la politique de la ville a beaucoup misé sur ses politiques dans les banlieues, dans les quartiers, et on a délaissé les espaces ruraux. Alors même que l'exclusion, l'obésité ou d'autres phénomènes que j'ai décrits, nous les rencontrons aussi dans les espaces ruraux. Effectivement, je me suis focalisé sur la ville parce que je remarque ces migrations vers la ville, de populations. C'est là où il y aura, à l'avenir, les populations les plus importantes. C'est là où nous avons une majorité de personnes qui ne bougent pas, avec très peu d'activité physique. Mais évidemment, je n'oublie pas les espaces ruraux. Il faut qu'il y ait des politiques sportives dans les départements et dans les espaces ruraux, de la même manière. Ce n'est pas parce qu'on habite à la campagne qu'on pratique forcément plus. Je suis donc d'accord. Je n'ai pas le temps de développer, mais il faut effectivement de vraies politiques aussi dans les petites villes, les villages, où nous avons aussi ces phénomènes-là. Nous avons des phénomènes très forts de discrimination aussi d'ailleurs, dans les clubs de village. Il faut qu'il y ait de vraies politiques de lutte contre les discriminations aussi.

Pour répondre à la dernière question, c'est ce que dit d'ailleurs Lilian Thuram : c'est un problème de préjugé. Je suis d'accord. C'est-à-dire que c'est une éducation, une socialisation, dès le plus jeune âge, pour montrer que quelles que soient notre origine, notre apparence, notre couleur de peau, nous sommes tous, d'une part, français, parce que c'est en général le cas. Et il faut déconstruire ces préjugés. Il n'y a pas de différences physiologiques entre les personnes, selon leurs origines ethniques. Il faut combattre ces préjugés. Cela peut se faire à travers le sport, des programmes d'éducation par le sport, de lutte contre les préjugés à l'école, dans les clubs. Il y a beaucoup de programmes qui se font actuellement. On visionne des films, on discute avec les jeunes, on débat pour oublier, lutter contre cet impensé racial.

Sur la question du sport qui porte des potentialités et en même temps des valeurs négatives, nous l'avons dit. Effectivement, les activités de la ville que j'ai décrites pourraient créer de l'individualisme. La ville, de toute manière, est plus individualiste que les communautés anciennes. Il y avait des liens

de sang, collectifs beaucoup plus forts, avec un poids aussi de la communauté. C'est-à-dire qu'en même temps, il y a de l'individualisme, mais une plus grande liberté aussi vis-à-vis de certaines traditions. La ville est aussi, je l'avais écrit, un réseau de connectivités intégrées. Nous avons du lien, mais qui n'est pas que du lien physique. C'est du lien par réseaux sociaux. La pratique sportive doit aussi utiliser ces réseaux sociaux, par exemple pour se retrouver, pratiquer ensemble. C'est à travers les réseaux sociaux qu'on peut courir ensemble, pratiquer un petit match de football le dimanche matin, et recréer du lien sans forcément participer à un club. Maintenant, aménager n'est pas suffisant. Il faut qu'il y ait de l'humain. Il faut qu'il y ait des éducateurs parce qu'il faut accompagner les personnes qui pratiquent. Il faut aussi peut-être considérer ces activités comme un tremplin vers des activités citoyennes de club. À un moment donné, il faut qu'il y ait un encadrement et nous militons pour cela aussi. Je suis moi-même formateur. Il faut qu'il y ait un encadrement par exemple du sport santé. Il faut qu'il y ait des éducateurs formés, avec une vraie formation, des connaissances des pathologies et du traitement des activités physiques. Il faut donc qu'il y ait de l'humain dans l'aménagement, aussi des éducateurs qui accompagnent ces personnes. Je pense que cela ne se fera pas au détriment des clubs, à mon avis. Il faut plutôt attirer des personnes qui ne vont pas dans les clubs, qui sont à l'écart de l'activité physique. Ces personnes-là, il faut qu'elles puissent aller, à un moment donné, peut-être vers les associations d'éducation par le sport ou vers des activités sportives, pourquoi pas, de compétition aussi. Je pense qu'il ne faut pas non plus séparer complètement. C'est une chance qu'il y a de plus en plus de personnes qui pratiquent une activité physique dans la ville. Lorsqu'on fait des courses sur route, ce n'est pas forcément de l'individualisme. On peut se retrouver entre soi, pratiquer ensemble, défendre une cause tout en faisant une activité de course. Il faut donc utiliser aussi toutes ces innovations, dans ces manières de faire de l'activité physique, mais pour créer du lien social.

C'est très général, mais je n'ai pas le temps de développer. Dans les ateliers, je sais que ces questions seront de toute façon abordées, parce que je connais les intervenants. Ces questions seront développées dans les ateliers.

Animateur

Merci, William. Je voudrais qu'on remercie les interprètes parce que la langue de l'Europe, je pense, est la langue de l'interprétation. Si nous voulons pouvoir parler avec les amis des autres pays, il faut absolument avoir de très bons interprètes. Merci encore.

(Applaudissements)